



## Décision de radiodiffusion CRTC 2011-665

Version PDF

Ottawa, le 25 octobre 2011

**Corus Premium Television Ltd.**  
Winnipeg (Manitoba)

### Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CJGV-FM Winnipeg du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 30 novembre 2011, selon les mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans la licence actuelle.
2. La présente décision ne règle d'aucune façon les questions que pourrait soulever le renouvellement de ces licences. Les parties intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général